



SERVICES PUBLICS CFE – CGC

15-17 rue Beccaria 75012 Paris

☎ 01.44.70.65.90

fonctions.publiques@cfecgcfp.org

<http://cfecgcfp.org/>

Paris, le 14 février 2019

Communiqué de Presse

Lors de l'installation du Conseil Commun de la Fonction Publique qui s'est tenu hier, le texte inscrit à l'ordre du jour était le projet de Loi de transformation de la Fonction Publique.

La Fédération des Services Publics CFE-CGC y a exprimé son mécontentement tant sur le fond que sur la forme.

Dans ces conditions et en l'absence d'écoute et face à la sourde oreille du gouvernement, les représentants de la Fédération des Services Publics CFE-CGC ont quitté la salle !

Six autres syndicats ont fait de même, seuls sont restés la CFDT et l'UNSA.

La Fédération des SP CFE-CGC ne partage pas les constats posés dans le document d'orientation qui a lancé les 4 chantiers gouvernementaux : rénovation dialogue social, recours aux contractuels, rémunération au mérite, accompagnement transitions professionnelles.

La Fédération des SP CFE-CGC ne partage pas les propositions émises dans le projet de Loi.


La Fédération des SP CFE-CGC a dénoncé la série de mesures négatives déjà mises en place courant 2017.

Le projet de Loi tel qu'il a été présenté hier, n'aura que pour conséquence la remise en cause d'un service public répondant quotidiennement aux besoins des usagers.

STOP au fonctionnaire bashing !

Contact Presse : Nathalie MAKARSKI, Présidente des Services Publics CFE CGC –
06.07.12.06.88 –

presidente@cfecgcfp.org

LA  PRIME
TRES
EXCEPTIONNELLE



TRIBUNE DE FEVRIER 2019

Les Directeurs généraux et Directeurs des Relations Humaines ont toujours tenu dans le passé à ce que les primes exceptionnelles soient attribuées à tous les personnels.

La forme la plus répandue de ces primes dites de soutien au pouvoir d'achat était celle d'un complément d'intéressement pour tous, au libre choix de chacun d'en affecter tout ou partie sur le PEE et/ou le PERCO pour renforcer et optimiser les capacités d'épargne salariale et atténuer très fortement les prélèvements fiscaux et les charges sociales.

Ce complément d'intéressement est fortement redistributif car d'un montant forfaitaire pour tous et inversement proportionnel aux rémunérations les moins élevées ; il a parfois été accompagné d'un versement en euros sonnants et trébuchants aux personnels aux rémunérations les plus basses.

Mais voilà, le Directeur général et le DRH ont décrété que cette fois-ci, ce serait tout le contraire !

Il y a donc bien une prime exceptionnelle mais :

- ☹️ la quasi-totalité des cadres publics, statutaires et salariés sous convention collective sont exclus, et de manière plus générale les classes moyennes à la CDC,**
- ☹️ le montant maximum affiché de 1000 € bruts ne concerne que 200 personnes environ, puis 500 € bruts pour 1000 personnes, 250 € pour 2000 personnes, et donc 0 € pour les 3000 personnes laissées sur le carreau,**
- ☹️ les sommes sont soumises plein pot à l'impôt sur le revenu et aux charges sociales ce qui au final réduit considérablement le net perçu, notamment pour les 2000 derniers bénéficiaires !**

La CFDT, la CGT et le SNUP ont saisi cette occasion pour faire comprendre qu'ils peuvent désormais signer un accord social majoritaire, particulièrement inéquitable, punitif et régressif sur le dos de 50 % des personnels exclus du dispositif, et recommencer à leur guise pendant les 4 ans du mandat !

Les exclus, eux rient jaune à défaut de porter le gilet, et voient carrément rouge : ils sauront lors de la prochaine consultation électorale du COSOG fin 2019 se rappeler au bon souvenir de ces syndicats en mal d'amour des cadres qui dès la 1^{ère} occasion foulent aux pieds leur communication électoraliste !

Les résultats du baromètre social démontrent que tous les managers sont fortement impliqués dans l'atteinte des résultats collectifs mais en incapacité sur le plan des rémunérations de pouvoir récompenser leur personnel dans un contexte de réorganisation interne tout azimut de l'EP à marche forcée.

Mais comment la Direction Générale a-t-elle pu manquer l'occasion d'une prime exceptionnelle pour tous ???

